



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un budget responsable

COATICOOK, LE 10 DÉCEMBRE 2018 – Au cours des dernières semaines, les responsables de la préparation budgétaire de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et des dépenses en vue d'établir le budget 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021. Le conseil municipal a pris connaissance de ce qui était proposé. Après analyse, les élus sont très heureux de présenter ce budget qui se veut un prolongement de ce qui s'est fait au cours des dernières années.

Pour 2019, le conseil municipal a entre autres décidé d'investir dans un certain nombre de projets tel que la réfection du Centre sportif Gérard-Couillard, les chemins en milieu rural dont l'asphaltage d'une partie du chemin Giroux, la création d'un parc canin et la révision du plan des mesures d'urgence pour ne nommer que ceux-là.

Le budget total de la Ville pour l'année 2019 s'élève à 23 636 797 \$ soit 4.9 % d'augmentation en comparaison au budget 2018.

#### **Rôle d'évaluation foncière**

L'année 2019 marque l'entrée d'un nouveau rôle d'évaluation. Le rôle d'évaluation 2019-2021 représente une hausse moyenne de 7,4 % des valeurs.

#### **Taux de taxation**

La taxe foncière, qui se situait à 83 cents par 100 \$ d'évaluation en 2018 passera à 79.4 cents pour 2019. Les revenus de taxe foncière 2019, toutes catégories confondues, augmentent globalement de 2 % comparativement aux résultats de 2018.

#### **Tarifification des coûts de services**

Comme chaque année, les frais de services sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés pour la prochaine année. Les coûts pour l'aqueduc, l'égout et le traitement des eaux usées resteront les mêmes pour les résidences desservies par l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit. Pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston, on parle de 20 \$ d'augmentation et

pour le réseau d'égout et de traitement des eaux usées du secteur de Baldwin, il augmente de 80 \$.

En ce qui a trait aux matières résiduelles, le tarif qui était de 194 \$ en 2018, il demeure à 194 \$ en 2019.

### **Maintien du niveau des dépenses**

Pour 2019, le niveau de service restera le même. Il y aura une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,9 % attribuable à l'augmentation générale des coûts de fonctionnement pour une ville.

### **Programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021**

Le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 919 779 \$ pour 2019. Ce niveau est le même qu'en 2018. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de gestion de la dette.

### **Charge fiscale des contribuables**

Au total, la charge fiscale des contribuables diminuera en moyenne de 1,04 % ce qui inclut le remboursement de la dette de l'usine de traitement d'eau Marcel-Benoit. Pour le secteur agricole, le conseil municipal est conscient de la grande augmentation de la valeur des terres sur le territoire de Coaticook, soit d'environ 25 %. Le taux de la taxe foncière a été diminué à 74,4 cents du 100\$ d'évaluation comparativement à 83 cents du 100 \$ d'évaluation en 2018. Le but est de diminuer l'impact financier important pour le faire passer de 25 % d'augmentation à environ 13 %.

### **Secteurs commercial et industriel**

En ce qui a trait au secteur commercial et industriel, le taux de taxation des immeubles non résidentiels général passera à 1,527 \$ et celui des immeubles non résidentiels industriels passera à 1,588 \$.